

PAR COURRIEL

Québec, le 15 juin 2022

Objet : Demande d'accès n° 2022-06-012 – Lettre de réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 3 juin dernier, concernant la fiche 8 sur les ponts et ponceaux.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- Fiche 08_pont et ponceau, 4 pages.

Également, en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)., les renseignements permettant de répondre à certains points de votre demande sont disponibles aux adresses suivantes :

- Règlement sur l'encadrement des activités en fonction de leur impact sur l'environnement
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/reafie/fiches/reafie-va.pdf>
- Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/ramhhs-reglement-va.pdf>
- Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/reafie/#modifications>
- Fiche disponible sur l'exemption pour la construction de ponceau via l'art. 327 du REAFIE
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/reafie/fiches/aide-memoire-exemption-ponceau.pdf>
- Soustraction administrative pour l'art. 28 RAMHHS

... 2

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/reafie/fiches/reglement-activites-milieus-humides-hydriques-sensibles-art-21-28.pdf>

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Tamima Derhem Gosselin, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 3